



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21021688

10 FEV. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0505.815.408

Nom

(en entier) : ACCURIS

(en abrégé) :

Forme légale : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : AVENUE LOUISE 149 boîte 24b, 1050 Bruxelles 5, Belgique

Objet de l'acte : Changement du siège social sur décision du conseil d'administration

Procès-verbal du Conseil d'administration tenue le 01/04/2020

La séance est ouverte à 10 heure trente sous la présidence de Madame CHARPENTIER Nathalie.

Après la signature de la liste de présence par les associés présents et ou représentés, la présidente expose, et l'assemblée acte, que l'intégralité du capital social est représentée, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et voter sur les points à l'ordre du jour.

La présidente expose :

Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée, il n'y a pas lieu de justifier du mode de convocation.

1. Transfert du siège social

RESOLUTIONS

Après délibération, la résolution suivante est adoptée sur le point à l'ordre du jour par votes séparés et à l'unanimité des voix :

1. Transfert du siège social

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

Avenue Louise 143/4
1050 Bruxelles
Belgique

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance.

Signé,

CHARPENTIER Nathalie
Administratrice

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).